



Evolution clés de la 4^{ème} période

- 1/ Aperçu du dispositif
- 2/ Opérations standardisées
- 3/ Opérations spécifiques
- 4/ Programmes

NICE le 27 mars 2018

Marc GENDRON – ATEE - Délégué Général Club CEE ATEE

en partenariat avec :



Aperçu du dispositif

en partenariat avec :



Les CEE vus du Ministre

« Les certificats d'économie d'énergie, cela a l'air technique et peu glamour, mais mine de rien, c'est un instrument majeur! »



Interview de Nicolas HULOT Ministre de la Transition écologique et solidaire
« Libération » du 18 septembre 2017

en partenariat avec :



Présentation du dispositif

Le dispositif des CEE repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie. Ceux-ci doivent ainsi promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie.

Un objectif sur une période de 3 ans est défini et réparti entre les opérateurs en fonction de leurs volumes de ventes.

$$\text{CEE (kWh CUMAC)} = \text{GAIN ANNUEL (kWh)} \times \text{DURÉE DE VIE (AN)} \times \text{COEFFICIENT D'ACTUALISATION}$$

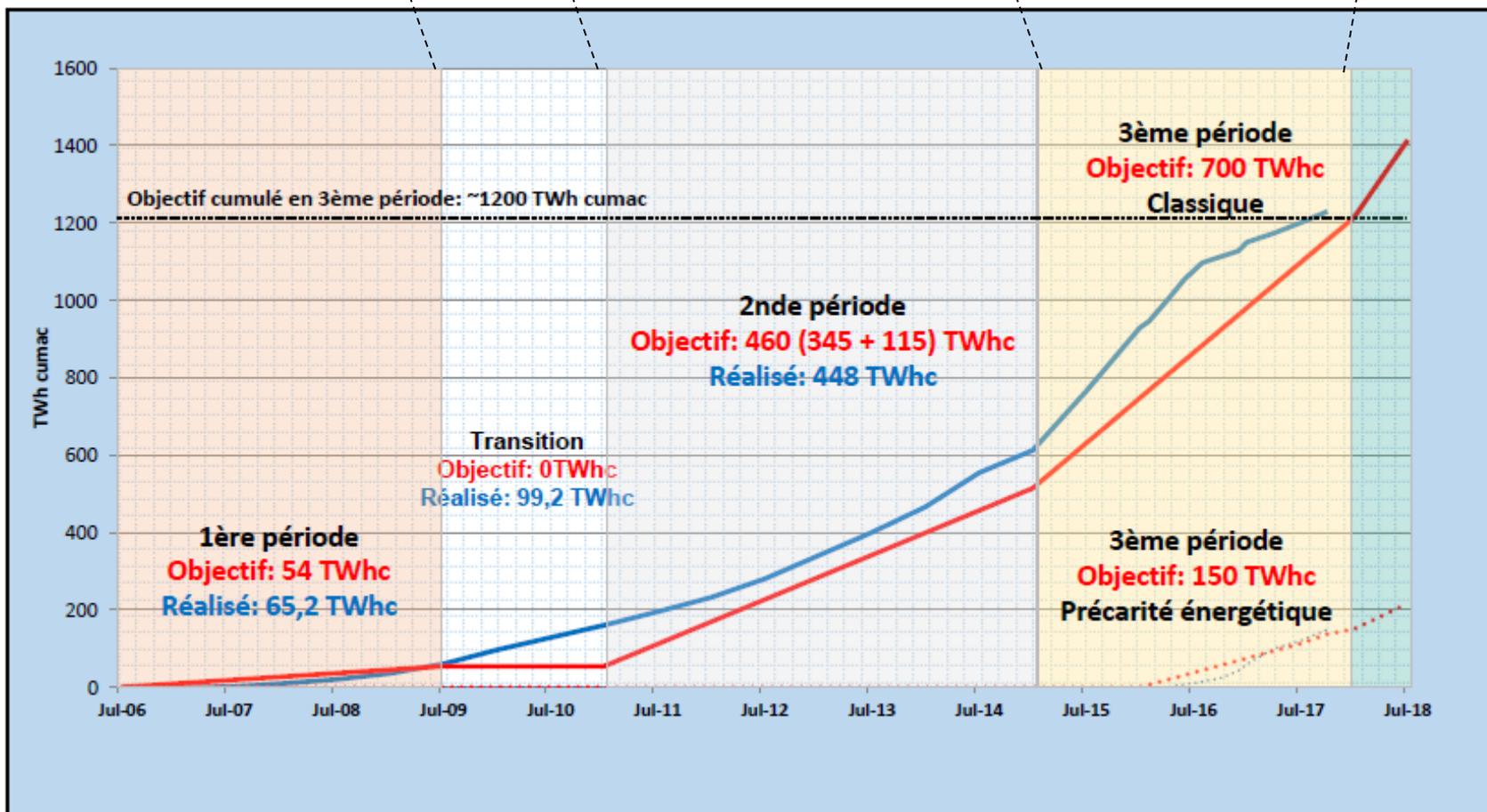
L'unité du CEE : le kWh CUMAC (ci-contre)

Les CEE sont produits sur les secteurs agriculture, bâtiment résidentiel, bâtiment tertiaire, industrie, réseaux et transport

en partenariat avec :

CEE délivrés et objectifs

1ère période				Période intermédiaire		2ème période			Prolongement	3ème période			4ème période		
2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
01/06/2006 - 30/06/2009				Pas d'objectif		01/01/2011 - 31/12/2013			2014	01/01/2015 - 31/12/2017			01/01/2018 - 31/12/2020		
Objectif 54 TWh cumac						Objectif 345 TWh cumac			115 TWhc	Objectif 700 TWhc Classique et 150 TWhc Précarité			Objectif 1200 TWhc Classique et 400 TWhc Précarité		



3 moyens de produire des CEE

Opérations standardisées

95 % des CEE délivrés

Définies
par arrêtés

Montant de CEE
forfaitisé

Simplifier le dispositif

Opérations spécifiques

70 % pour l'industrie

Hors cadre standardisé

Montant CEE propre à
chaque opération

Dossier de demande
détaillé, expertisé par
l'ADEME

Programmes CEE

24 programmes

Formation (2)
Information (12)
Innovation (6)
Précarité énergétique
(4)

Opérations d'économies d'énergie

en partenariat avec :

Les opérations standardisées

Un catalogue de 188 fiches d'opérations standardisées

En janvier 2018 (27^{ème} arrêté)
188 fiches d'opérations standardisées en vigueur.

Bâtiment résidentiel
49 fiches

Bâtiment tertiaire
49 fiches

Agriculture
20 fiches

Réseaux
11 fiches

Industrie
31 fiches

Transport
28 fiches

en partenariat avec :

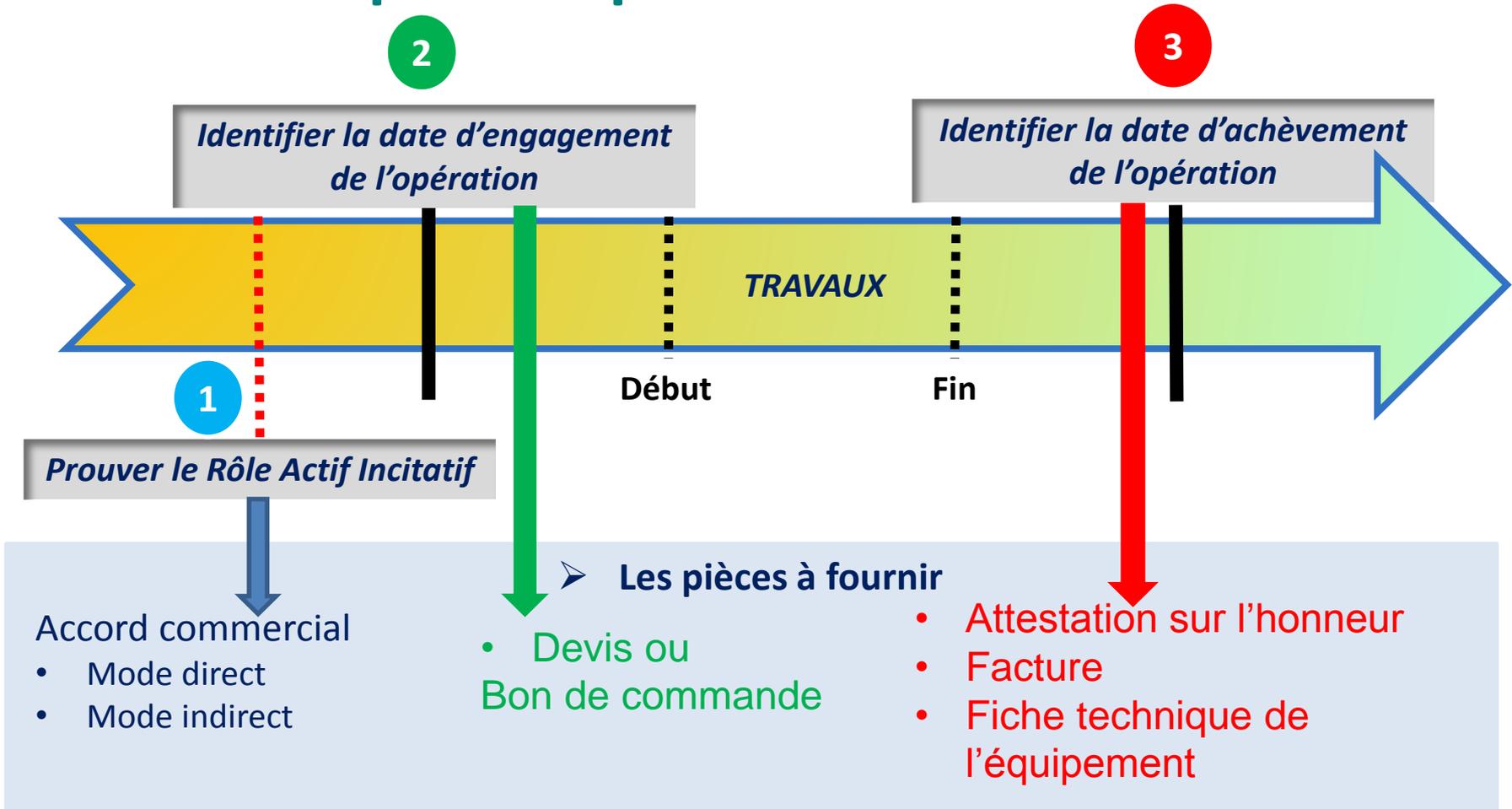
Les évolutions clés du catalogue en 2018

Thèmes à traiter	Evolutions	Fiches concernées
Ventilation	Réglementation écoconception	BAR-TH-125, BAR-TH-127, BAR-TH-155, BAT-TH-126, BAT-TH-125
Eclairage	Situation de référence et simplification	BAT-EQ-11, BAT-EQ-127, BAT-EQ-132 = garder une seule fiche sur le modèle de l'IND-BA-116
Froid professionnel	Réglementation écoconception	BAT-TH-139
Isolation des points singuliers	Modifier mode de preuve sur IND et proposer en cohérence des fiches sur BAR, BAT et AGRI	IND- UT-121
Nouvelles fiches	Prendre en compte potentiel, nombre d'installations, volume par dossier, maturité technologie, mode de preuve, mobilisation éco système	

en partenariat avec :



Ce que comprend un dossier CEE



Les 6 questions à se poser pour bénéficier de CEE

- ❖ Quelle est la nature du patrimoine à rénover / de mon process ?
- ❖ Quels sont les équipements éligibles aux CEE?
- ❖ Quels acteur peut m'accompagner?
 - Les obligés
 - Les délégataires d'obligations
 - Les fournisseurs d'équipements / Les installateurs
 - Les bureaux d'études
- ❖ Comment constituer un dossier CEE ?
 - Respecter les conditions de délivrance
 - Veillez au respect des délais (fin de chantier / dépôt)
- ❖ A quel prix valoriser mes CEE ?
- ❖ Suis-je éligible au programme TEPCV?

A chacun ses CEE ! Quatre cas concrets d'utilisation des CEE en opérations standardisées



en partenariat avec :



Olivier, Dirigeant d'une usine de transformation de bois en panneaux



55 ans
Marié
3 enfants

Mont-de-Marsan
Propriétaire
CSP +



Il aime

- Aborder les sujets avec une vision globale
- Entreprendre de nouvelle chose



- Travaillant le bois, il est sensible au développement durable
- Il cherche aujourd'hui à valoriser ses déchets de bois



- Le sujet de la dématérialisation des CEE ne le concerne pas, il gère assez bien les quelques dossiers CEE qu'il produit chaque année.

- L'énergie représente 18% de ses coûts d'exploitation. C'est un poste qu'il surveille avec attention.



- Il concentre son temps sur son cœur de métier : optimiser ses approvisionnements de bois, sa production. Il s'appuie sur des experts

Olivier a choisi l'offre CEE suivante :



Porteur : Obligé avec compétences énergies & services



Contenu : accompagnement technique couvrant les problématiques d'énergie et valorisation des déchets de bois, la valorisation des CEE par projet.



Élément clé : actuellement, Olivier se pose des questions sur la meilleure manière de valoriser ses déchets de bois : faut-il continuer à produire son électricité pour sa propre consommation au regard des prix de marché, ou ne faudrait-il pas vendre directement ses déchets ? Les CEE sont un sujet important mais somme toute secondaire.



Point de vigilance pour Olivier : être accompagné dans la durée au delà du sujet CEE



Pour aller + loin : Olivier étudie aujourd'hui comment récupérer de la chaleur fatale. Ceci pourrait donner lieu à une opération spécifique

Verbatim

« Je recherche un accompagnement technique dans la durée, pour m'aider à optimiser mes consommations d'énergies mais aussi à valoriser mes déchets de bois »

en partenariat avec :



Selma,

Asset manager pour une banque de réseau



51 ans Saint-Germain en Laye
Mariée Propriétaire
2 enfants CSP+



Elle aime

- Challenger ses équipes
- Innover dans son métier

€ • Elle a fixé des objectifs de réduction des consommations d'énergie au m² exploité



• Elle est sensible aux orientations que fixe le groupe en matière de développement durable et les décline en objectifs ambitieux sur son activité



- Elle cherche à sécuriser ses décisions liées à son activité sur des temps courts 1, 2 max 3 ans .
- Elle recherche de la visibilité à ces échéances



• Le partenaire a mis à la disposition de ses chargés d'exploitation régionaux un portail Internet pour déclarer et valoriser leur travaux en volume de CEE et €

Selma a choisi l'offre CEE suivante :



Porteur : Déléataire ou obligé



Contenu : le partenaire propose un contrat de valorisation des CEE pluriannuels. Il propose de plus un portail Internet pour déclarer et valoriser les travaux en CEE



Élément clé : les chargés d'exploitation régionaux intègrent directement dans leur plan d'investissement l'impact des CEE. Selma dispose d'un reporting mensuel sur cette valorisation



Point de vigilance pour Selma : veiller à ce que les chargés d'exploitation en région ne passent pas trop de temps à gérer les dossiers CEE



Pour aller + loin : Selma se pose la question de soustraire la constitution des dossiers puis de vendre la totalité de sa production en anticipant des hausses de prix des CEE

Verbatim

« Les CEE sont un levier non négligeable dans le financement de la rénovation de nos actifs et dans la réduction de nos factures d'énergies.

Je recherche des partenaires susceptibles de me garantir le meilleur prix du CEE tout en assurant une partie de gestion administrative des dossiers »

en partenariat avec :



Fabien,

Directeur technique chez un propriétaire et opérateur de datacenters

32 ans
Célibataire
Saint-cloud
Locataire
Cadre



Il aime

- Travailler sous pression
- Etre le meilleur dans son domaine d'activité



- €
- Il rend des comptes au directeur financier et commercial
 - Le groupe est exigeant en matière de PUE et de disponibilité des installations



- Il est demandeur d'économies d'énergie et d'offres d'électricité verte (GO) pour répondre aux exigences de ses actionnaires et de ses clients



- Il dispose de peu de temps
- Il se déplace sur toute l'Europe car sa société exploite 12 datacenters dans 5 pays différents.



- Du fait de son métier, il est sensible à une dématérialisation de la production des CEE mais il considère que c'est le problème de son partenaire

Fabien a choisi l'offre CEE suivante



Porteur : Déléataire ou obligé



Contenu : le partenaire monte l'intégralité du dossier, la prime CEE est versée après l'attribution des CEE. Elle vient réduire le TRI de l'investissement.



Élément clé : avec les opérations standardisées, son partenaire peut lui calculer en amont l'aide financière CEE, ce qui lui permet de l'intégrer dans son plan de financement comme un bonus venant réduire le TRI.



Point de vigilance pour Fabien : réaliser des travaux sans affecter le taux de charge de ses installations. La production des CEE ne doivent pas venir entraver cet objectif. Le financement des CEE est présenté comme un bonus à son Directeur Financier



Pour aller + loin : Fabien étudie la possibilité de monter avec son partenaire une opération spécifique en freecooling et confinement

Verbatim

« Ma mission principale est d'optimiser le taux de charge et le PUE* de mes infrastructures. Je n'ai ni le temps, ni les compétences pour monter des dossiers CEE. Je préfère sous-traiter à un spécialiste ».

en partenariat avec :



Marie,

Référente énergie chez un plasturgiste



27 ans
Célibataire
Oyonnax
Locataire
Cadre



Elle aime

- La technique, l'efficacité
- Les relations franches et directs
- Que les dossiers aillent vites



- Elle rend des comptes au directeur d'usine
- Le groupe exige des gains de 35% /3 ans sur les factures énergétiques



- Elle est sensible aux économies d'énergie
- Elle travaille en équipe autour de projets fédérateurs
- Elle recycle les déchets du site



- Elle dispose de peu de temps, sa mission sur l'énergie ne représente que 15% de ses missions car elle gère aussi les sujets QHSE.



- Même si elle est particulièrement à l'aise avec les outils informatiques, la dématérialisation des CEE n'est pas son sujet

Marie a choisi l'offre CEE suivante



Porteur : un fournisseur d'équipements éligibles aux CEE



Contenu : la prime CEE est directement intégrée dans le devis hors TVA. Cette prime vient en déduction de la facture équipement et pose de l'installation



Élément clé : le fournisseur fait l'avance de trésorerie. Il sera payé des CEE après les travaux réalisés



Point de vigilance pour Marie : apporter à son patron une solution pour atteindre les objectifs de réduction des consommations tout en préservant ses CAPEX et réduisant le TRI des investissements



Pour aller + loin : Marie a fait une demande de dossier PRO SMEn pour financer un accompagnement sur l'ISO 50 001 et elle s'intéresse au programme PROREFEI destiné à former les référents énergie en 4^{ème} période

Verbatim

« Mes patrons me demandent de réduire les CAPEX. Le fait qu'un fournisseur d'équipements prenne en compte directement la valeur des CEE dans le devis me permet de faire passer plus facilement de nouveaux investissements tout en réduisant durablement les consommations sur le site ».

en partenariat avec :

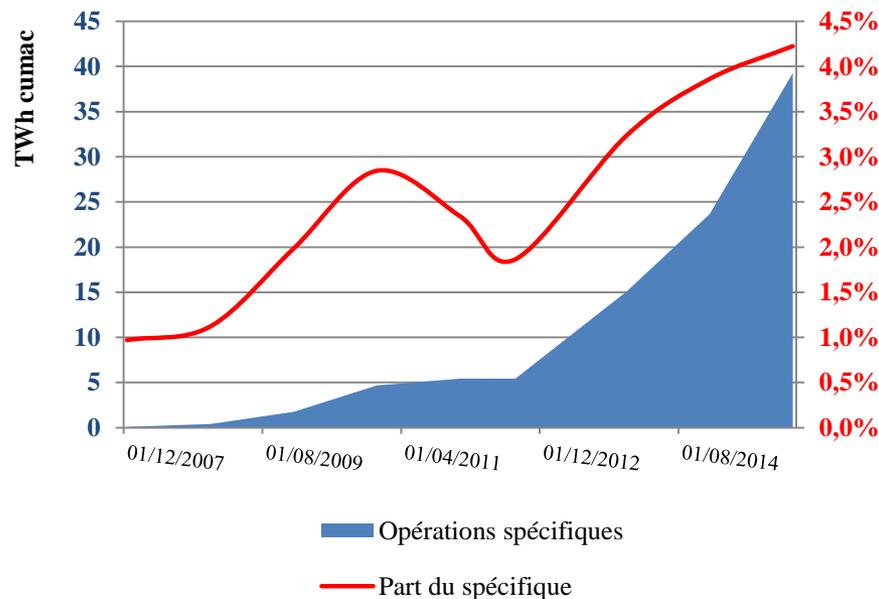
Les opérations spécifiques

en partenariat avec :

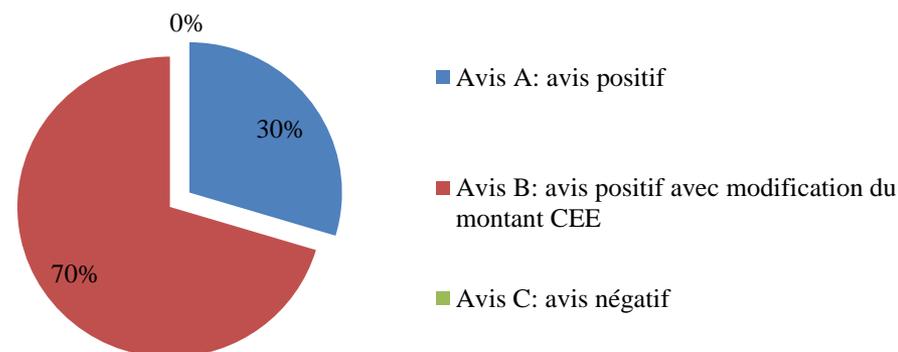
17



Plus de 100 dossiers déjà valorisés



Répartition des dossiers spécifiques instruits en 2015 par type d'avis ADEME (en nombre)



124 dossiers d'opérations spécifiques étudiés par l'Ademe depuis le début du dispositif

en partenariat avec :

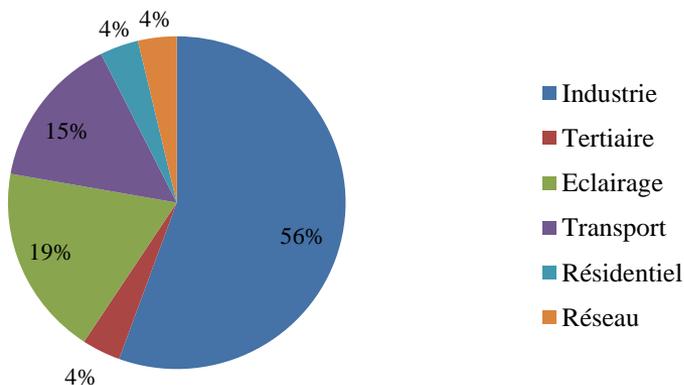


La récupération de chaleur : action phare des opérations spécifiques

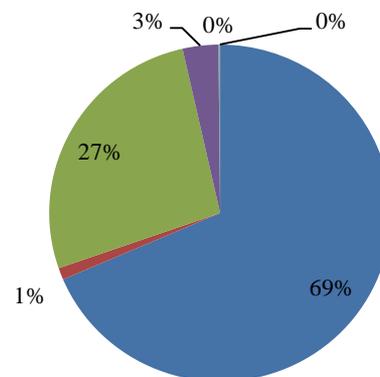
Opérations les plus utilisées depuis le lancement du dispositif :

- ❖ récupération de chaleur
- ❖ chaudières industrielles performantes
- ❖ osmose inverse
- ❖ optimisation de la production de vapeur
- ❖ relamping divers

**Dossiers spécifiques instruits en 2015
par secteur
(en nombre de dossiers)**



**Dossiers spécifiques instruits en 2015
par secteur
(en montant CEE déposés)**



en partenariat avec :



Pour aller plus loin : le
guide des opérations
spécifiques sur le site
www.atee.fr



en partenariat avec :



Les opérations spécifiques en conclusion

- **Oser** les opérations spécifiques
 - Bonne dynamique actuelle
- Se poser les bonnes questions (**audit énergétique**)
- Comprendre la **situation de référence** :
 - En cas de mise en place d'équipement neuf
 - En cas de similitude avec des opérations standardisées
 - En cas d'amélioration de l'existant
- Justifier le Temps de Retour sur Investissement (**TRI**) et durée de vie de l'action
- Calculer les **gains CEE**
- Bien comprendre le périmètre éligible pour sites sous **PNAQ**

en partenariat avec :



Les programmes

en partenariat avec :



Rappel sur le fonctionnement des programmes

- ❖ Le code de l'énergie prévoit que la contribution financières à des programmes peut donner lieu à la délivrance de CEE (L.221-7 – R.221-24)
- ❖ Ces programmes permettent de soutenir des actions structurantes ou innovantes qui contribuent à la réalisation d'économies d'énergie sans qu'il soit possible de les quantifier directement.
- ❖ Dans ce cadre les CEE ne sont pas directement attribués en fonction des EE réalisés, mais en fonction de contributions versées au programme, à travers un taux défini par arrêté.

en partenariat avec :



Rappel sur le fonctionnement des programmes

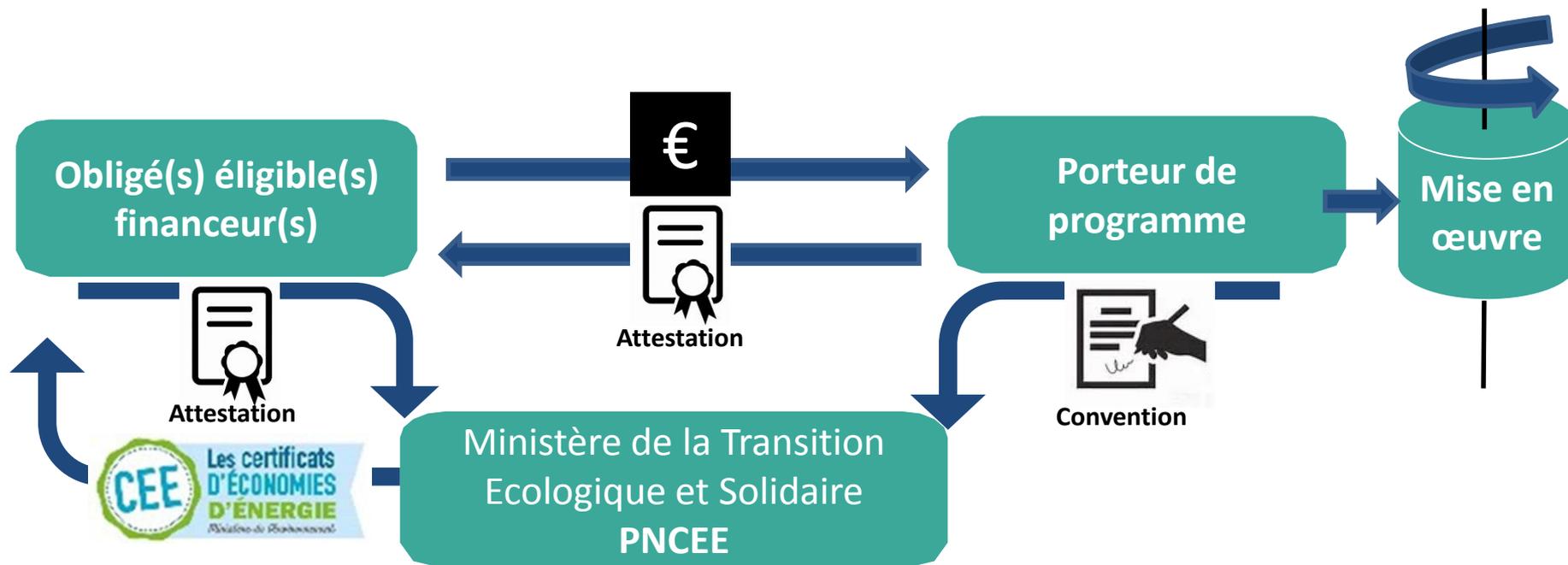
❖ La création de programmes est encadrée:

- Champ limité par la loi
- Enveloppe définie pour la période (200 TWhc pour la P4)
- Programme validé individuellement par l'administration
- Participation de l'Etat et, le cas échéant, de ses établissements publics, à la gouvernance des programmes
- Taux de conversion exigeant
- Peuvent donner lieu à délivrance de CEE précarité s'ils s'adressent spécifiquement à ces publics

en partenariat avec :



Rappel sur le fonctionnement des programmes



en partenariat avec :

Programmes - 4ème période

- ❖ En P4, une architecture et des exigences renouvelées:
 - Arrêté + convention liant a minima Etat et porteur
 - 1 porteur de programme identifié
 - Harmonisation des circuits de financement
 - Reporting régulier des résultats des programmes (publication sur les sites Internet des programmes)

- Tarification : **5€/MWhc** pour les CEE Classiques &
 7€/MWhc pour les CEE Précarités

- Durée limitée
- Financement identifié (et cofinancement)
- Un schéma d'évolution du programme

en partenariat avec :



Programmes - 4ème période

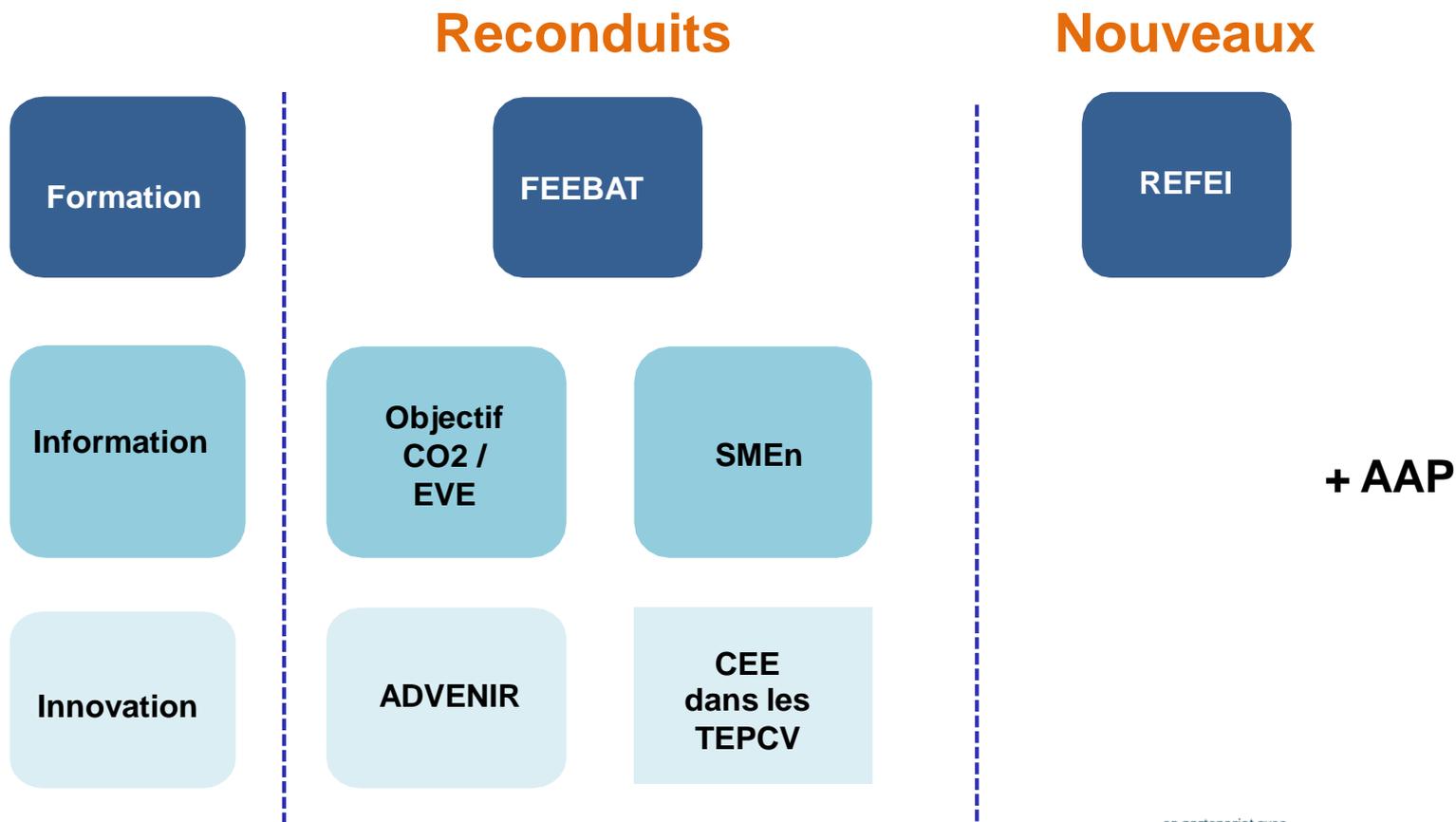
Pour rappel → ne sont pas éligible :

- ❖ les dispositifs existants,
- ❖ la conduite d'opérations constituant le portefeuille d'activité classique du porteur du programme ou la réalisation d'engagements antérieurs,
- ❖ les actions imposées par la réglementation,
- ❖ les actions faisant l'objet de délivrance de CEE par ailleurs,
- ❖ les actions bénéficiant d'une aide de l'État ou d'un de ses établissements publics (notamment l'ADEME ou l'ANAH).

en partenariat avec :



Programmes - 4ème période



en partenariat avec :



Programmes - 4ème période

TRAVAUX & ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT PUR

Logement

Toits
d'Abord

SLIME

MAGE

DEPAR

DECLIC

CEE dans
les
TEPCV

CLEO

ECORCE

EcoGeste
durable

EcoGeste
Solidaire

Transport

ALVEOLE

PenDAURA

WIMOOV

Programmes - 4ème période

En savoir plus

Pour plus d'information sur les programmes :
[https://www.ecologiquesolidaire.gouv.fr/
programmesdaccompagnement](https://www.ecologiquesolidaire.gouv.fr/programmesdaccompagnement)

en partenariat avec :

30



